

MODIFICATION DES COMMISSIONS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC

Agrément du Ministre des Finances du 29 octobre 1996

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis

Modification de la commission de gestion

SICAV TRESOR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration réuni, en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par la SICAV en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de **0,30% HT** à **0,40% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2024**.

Modification de la commission de distribution

SICAV TRESOR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration réuni, en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée par la SICAV en faveur de ses distributeurs (BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS) et partagée entres elles au prorata de leurs distributions, en la portant de **0,30% HT** à **0,35% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2024**.